

La *Semaine de Saint-Brieuc*, puis l'*Univers* du 28 août 1892, publiaient les lettres de tonsure, que M. le chanoine de Corson a retrouvées dans les anciens registres de l'évêché de Saint-Malo. Nous les donnons à notre tour.

« Gabriel Courtois de Pressigny, par la miséricorde divine et la grâce du Saint-Siège apostolique, évêque de Saint-Malo... Nous faisons connaître que le jour de la date de ces présentes lettres, nous avons promu et nous promouvons à la première tonsure cléricale, dans la chapelle de notre palais, notre cher fils noble François-Auguste-René de Chateaubriard, fils de René-Auguste de Chateaubriard et de dame Apostoline-Jeanne-Suzanne de Bedée, son épouse laïque, de la ville et paroisse de Saint-Malo, procréé de légitime mariage, examiné et trouvé capable et idoine.....

Donné à Saint-Malo, sous notre seing et sous notre sceau, et sous la signature de notre secrétaire, l'an du Seigneur 1788, le seizième jour de novembre.

GABRIEL, évêque de Saint Malo.

Par mandement,

MET, secrétaire.

## PROFESSION RELIGIEUSE

### A la Congrégation de Notre-Dame

**M**ERCREDI, 17 du courant, Sa Grandeur Mgr Ad. Langevin, archevêque de Saint-Boniface, a présidé une cérémonie de profession religieuse et de vêtue à la maison-mère de la Congrégation de Notre-Dame, rue Saint-Jean-Baptiste.

Les nouvelles professes sont les sœurs : Saint-Pasteur, Sainte-Marie-Louise, Sainte-Marie-de-Gonzague, Sainte-Marie-Laure, Saint-Thomas-Cursini, Sainte-Mechtilde, Saint-Auguste, Saint-Hyacinthe, Sainte-Godelive et sœur Turcotte.

Seize postulantes ont revêtu l'habit de la Congrégation.

La messe a été célébrée par M. l'abbé Auguste Boulet, du collège de Sainte-Anne de Lapocatière.

Le Rév. Père Cl. Leclerc, C. SS. R., a prononcé l'allocution de circonstance.

M. le vicaire-général et plusieurs autres membres du clergé assistaient à cette pieuse cérémonie.